

But et objet

Cette procédure a pour objet de décrire le protocole de mobilisation des cellules souches hématopoïétiques sanguines (CSH) autologues en pédiatrie.

Actions et méthodes

– Après confirmation de l'indication

- Une fois la date de prélèvement fixée en accord avec l'EFS et le centre de référence d'origine, le service d'Hémo-oncologie pédiatrique fixe la date de début du G-CSF
 - 4 jours avant si Granocyt à la posologie de 10 µg/kg/j le soir en SC cutané (par IDE à domicile si enfant non hospitalisé)
- Le centre d'origine est prévenu, ou si l'enfant dépend du service de Rennes, une ordonnance est donnée aux parents

2 – Dans le service

- L'enfant vient la veille au matin du 1^{er} jour de recueil dans le service d'hématologie pédiatrique : avec son dossier transfusionnel et le bilan d'évaluation tumorale ainsi que le résumé de son traitement et de sa maladie s'il vient d'un autre centre (dans l'idéal les documents auront été transmis avant).
- Déroulement de la journée :
 - NFS-P + dosage CD34+, cross match
 - Vérifier que les plaquettes > 50 000 en hausse et transfusion pour plaquettes $\geq 100000/\text{mm}^3$
 - Transfusion de CG si hémocrite < 30% ou si Hb ≤ 11 g/dl
 - Visite à l'EFS (si cette visite n'a pas pu être faite avant) : service de cytophérèse pour évaluation de l'état veineux et explication du déroulement du prélèvement.
 - Administration du G-CSF à 20h00 soit dans le service (si l'enfant est hospitalisé) soit en externe (si les conditions hématologiques sont satisfaisantes et le domicile proche).
 - Le lendemain (1^{er} jour du recueil)
 - A 6 h : Dosage de NFS-P et CD34 +, si l'enfant est hospitalisé
 - A 7h30 : Pose d'Emla aux 2 plis du coude et administration d'Atarax PO selon prescription (si besoin)
 - A 8h30 : va à l'EFS accompagné d'au moins un des parents après avoir pris son petit déjeuner
 - Vers 19 heures : l'EFS nous contacte (téléphone ou fax) pour nous informer de la quantité de c/. recueillies.
 - A noter qu'une deuxième journée de cytophérèse peut être nécessaire (ne pas oublier de faire l'injection de G-CSF le soir)



Mobiliser des cellules souches hématopoïétiques sanguines périphériques en pédiatrie

Codification : CHU-PO-1523

Version : 6

Emetteur : I-COPIJ JACIE

Date d'approbation :

Pages : 2/2

- L'enfant retourne chez lui ou dans le centre d'origine selon les consignes initiales du service d'hémo-oncologie pédiatrique.
- Un courrier de synthèse est adressé au centre de référence dès réception du contrôle de la qualité du greffon.
- **Attention** : garder une trace dans le dossier de la prescription de G-CSF.

Exigences à appliquer

Cette procédure s'applique à des patients en situation autologue en vue d'une autogreffe de CSP.

Personnel concerné :

Ce document est destiné aux médecins et aux personnels soignants des services d'hématologie pédiatrique.

Responsabilités

Le personnel d'hématologie pédiatrique est responsable du respect de ce protocole.

Définition

- **CSH** : cellules souches hématopoïétiques
- **CSP** : cellules souches périphériques
- **EFS** : Etablissement français du sang
- **SC** : Sous cutané
- **G-CSF** : Facteur de croissance hématopoïétique

Documentation et renvois

- Bonnes pratiques de prélèvement : Arrêté du 10 septembre 2003 portant homologation du règlement de l'Agence Française du sang relatif aux bonnes pratiques de prélèvement et pris en application de l'article L668-3 du Code de la santé publique.
- Conventions EFS / CHR pour les actes thérapeutiques et thérapie cellulaire.
- Décret 2005-443 du 10/05/2005 relatif aux prélèvements d'organes et de cellules hématopoïétiques sur donneur vivant

Enregistrements

Un double de la prescription de G-CSF doit être gardé dans le dossier du patient

Modifications depuis la version précédente

Intégration dans le logiciel Sherpa en date du 21/07/2021 – ancienne référence du document : PO 3.2.5

Circuit de validation

Rédaction	Approbation
Dr Taque	Pr Gandemer, directeur de programme JACIE
Date de rédaction : 11/02/2022 00:00:00	Date d'approbation :